



## OPERATION E-CARTE CADEAU CULTURE 2023

Supercard est une e-carte échangeable contre les cartes cadeaux CULTURES de vos enseignes préférées. Les bons enseignes sont utilisables en magasin physique et/ou sur internet (selon enseigne).

Supercard Culture vous permet d'acheter des produits culturels : achat de livre, BD, musique, place de spectacle, équipement high-tech, jeux vidéo en ligne, application mobile, place de cinéma, film en streaming...

Liste des enseignes en PJ. Cultura, Fnac/Darty, Cinéchèque, Ticketac, Ticketmaster, freemiumplay...

Vidéo de présentation Supercard : <https://youtu.be/4MmHwt1X9Jc>

QUOTIENT FAMILIAL (*)	MONTANT DE LA SUPERCARD ET PARTICIPATION DE LA SRIAS	PARTICIPATION AGENTS
<b>Tranche N°1 :</b> Moins de 640€	Supercard Culture : Valeur 30€ Dont 25€ de participation de la SRIAS	5,00 €
<b>Tranche N°2 :</b> Entre 640€ et 1080€	Supercard Culture : Valeur 30€ Dont 20€ de participation de la SRIAS	10,00 €
<b>Tranche N°3 :</b> Plus de 1080€	Supercard Culture : Valeur 30€ Dont 15€ de participation de la SRIAS	15,00 €

Pour calculer votre tranche : \*Quotient familial = Revenu fiscal de référence / 12 / Nombre de parts fiscales)

Pour faire votre calcul : \*Quotient familial = ..... / 12 / ..... = .....

Merci de prendre les chiffres indiqués sur votre revenu d'imposition 2022 : page 1 et 2 ou justific CAF

Exemple pour un foyer de 2 adultes et 3 enfants dans la tranche n°1 (5 cartes commandées) = Participation à charge de l'agent 5\*5€ soit 25€

### A SAVOIR :

- Réservée aux agents de la fonction publique d'Etat, pensionnés et les ayants droits de la SRIAS Hauts de France
- Offre limitée à 1 prestation par an et **par foyer fiscal**
- Prise en compte des dossiers dans la limite du budget alloué
- Sélection des dossiers par tirage au sort réalisé à la clôture des inscriptions

### INSCRIPTION A REMPLIR AVANT LE MARDI 22 AOÛT MINUIT

- Remplir le questionnaire en ligne : <https://forms.gle/3TK9v2r6YNYntnyb7>
- + envoi des pièces justificatives par mail à l'adresse : [ce.srias.culture@wonderbox.com](mailto:ce.srias.culture@wonderbox.com)
  - Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
  - Justificatif d'appartenance à la fonction publique d'Etat (Fiche de paye de moins de 6 mois ou bulletin de pension)
  - Livret de famille (pour les ayants droits)
- Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023, envoi d'un e-mail pour vous dire si votre dossier est retenu ou non.
- Pour les dossiers retenus, dans l' e-mail il vous sera indiqué comment régler votre commande par CB. La date limite de règlement sera fixée au vendredi 8 septembre 2023.
- Envoi des e-cartes culture SRIAS HDF le vendredi 15 septembre

### IMPORTANT

- **Tout dossier incomplet sera automatiquement invalidé** (questionnaire mal rempli ou pièces justificatives manquantes)